

Société vaudoise des Sciences naturelles : recommandations aux auteurs

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **78 (1986-1987)**

PDF erstellt am: **09.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Société vaudoise des Sciences naturelles

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Texte: Les manuscrits, rédigés en français de façon concise et claire (alinéas nettement indiqués, marge large, interligne double, sans note de bas de page), doivent être envoyés à la rédaction en deux exemplaires: une copie portant les indications de titres, de mots à écrire en italique, des passages en petites lettres, de l'emplacement des figures et des tableaux, etc., et un original vierge de toute indication.

Le titre de l'article (informatif et bref) et le nom complet du (des) auteur(s) seront suivis de l'adresse précise de ce(s) dernier(s).

Tout article de plus de trois pages doit être accompagné, sur une feuille séparée, d'un résumé en français et d'un résumé en anglais avec la traduction du titre. Une brève liste de mots-clés, en français et en anglais, peut figurer après les résumés. Il sera ajouté une indication du titre courant (titre du haut de la page impaire) en français.

Il est recommandé de ne pas citer de références bibliographiques dans le titre ou dans les résumés.

Figures et tableaux doivent être limités au strict nécessaire. Les dessins au trait et les tableaux doivent être prêts à l'impression: les dessins seront exécutés de façon contrastée (à l'encre de Chine, éventuellement au stylo feutre, jamais au stylo à bille bleu ou au crayon), les tableaux seront écrits avec un ruban carbone sur une machine de bonne qualité. Ils seront légendés et écrits en tenant compte de la réduction prévue (grandeur finale des chiffres et des lettres: 2 mm au moins). Le miroir de la page mesure 10,8 × 18 cm.

La reproduction d'illustrations déjà publiées ailleurs est à éviter. Si une exception doit être faite, il incombe à l'auteur de se procurer les copyrights requis. Cette obligation est également valable pour la reproduction d'extraits de la carte nationale ou de plans de cadastres cantonaux.

Photographies: elles doivent être en noir et blanc, tirées de façon bien contrastée sur papier glacé, et coupées de façon à ne montrer que l'essentiel.

Les **légendes** des figures et des tableaux doivent être complètes et suffisantes: un simple renvoi au texte ne suffit pas (sauf exception). Elles doivent être présentées sur une feuille à part.

La place désirée des figures, planches et tableaux est indiquée au crayon dans la marge du manuscrit.

Bibliographie: dans le texte, les citations bibliographiques sont indiquées par le nom de l'auteur et la date:

Gaillard (1982) a montré...

Divers auteurs ont montré (Gaillard 1982, Brunchwiller 1983)...

Les références bibliographiques sont réunies, à la fin du travail, par ordre alphabétique du nom des auteurs. Ce nom est suivi de l'initiale du prénom, de la date de parution du travail, du titre de celui-ci, du nom de la revue, du numéro du volume, et des pages. Lorsqu'il s'agit d'un livre, le nom de la maison d'édition, le lieu d'édition et le nombre de pages doivent être indiqués.

Arn R., 1985. Les sédiments interstadias wurmiens de Senarclens (VD). *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 77.3: 223-239.

Welten M. et Sutter R., 1982. Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse. 2 vol., Birkhäuser, Bâle. 716 et 698 pp.

Lorsque plusieurs références du même auteur sont citées en bibliographie, elles doivent être ordonnées chronologiquement.

Les publications de la SVSN sont, en principe, réservées aux membres de la société.

La longueur des travaux est limitée à 16 pages imprimées (figures comprises). Chaque page imprimée supplémentaire sera pour moitié à la charge de l'auteur. La part des frais de films, de clichés, etc. excédant 200 fr. sera également pour moitié à la charge de l'auteur, selon le règlement des publications de la SVSN.

La SVSN remet gratuitement à l'auteur (ou aux auteurs collectivement) 50 tirés à part non maniés et sans couverture. Les exemplaires en plus sont à la charge de l'auteur.